



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 28 novembre 2025

PLANNING HEXAFRET

LA DIRECTION VOULAIT FLEXIBILISER LES REPOS DES ADC D'HEXAFRET, LES ÉLUS CGT FONT RESPECTER LA RÈGLE.

Depuis des mois, les élus CSE CGT alertent sur les dérives des plannings réécrits tous les quatre mois. Cette instabilité imposée a plongé les ADC dans une fatigue chronique, une désorganisation personnelle permanente et une perte de vigilance dangereuse pour la sécurité ferroviaire. Ces alertes, confortées par de nombreux témoignages d'agents, ont été systématiquement minimisées par la direction.

Lors du CSE du 27 novembre 2025, la mobilisation constante de la CGT a finalement contraint la direction à revoir sa position. Le président du CSE a reconnu que les roulements trimestriels ne pouvaient plus continuer et s'est engagé à ce que les repos soient désormais fixés sur l'année. Cet engagement répond directement aux revendications portées depuis des mois par les élus CGT.

La direction a également annoncé que toute évolution de roulement, notamment en avril, ne pourra désormais se faire qu'en concertation avec les représentants du personnel et les ADC concernés. Le président a confirmé qu'en cas de désaccord, aucune modification ne serait imposée. C'est un changement majeur, obtenu grâce à la ténacité de la CGT face à une pratique jusque-là menée sans réelle discussion.

Ces engagements devront maintenant être mis noir sur blanc. La CGT l'a exigé et seule une formalisation écrite permettra de sécuriser définitivement les règles et d'éviter tout retour aux réécritures permanentes de planning qui dégradent tant les conditions de travail. La direction acte donc que :

« Même si les roulements sont bornés en avril dans PACIFIC, les grilles de RP sont conservées par principe sur l'ensemble du service jusqu'en décembre 2026. Si une modification de RP est nécessaire pour insérer de la charge en grille, cette modification sera discutée / validée avec les RPX. »

Cette avancée n'est pas un cadeau de la direction. Elle est le résultat du travail continu des élus CGT, des interventions en CSE, des dossiers travaillés, des remontées du terrain et de la détermination collective à faire respecter la santé et la sécurité des conducteurs.

Il reste cependant du chemin. Les mises en CV non prévues dans les JS continuent d'alourdir les journées, ajoutant de l'imprévu et de la charge mentale à des plannings déjà fragilisés. La direction avait promis de créer des trains dédiés pour traiter ces situations. Rien n'a été fait. La CGT exige que cet engagement soit enfin respecté. La suite du CSE d'Hexafret, lundi 1 décembre 2025, doit permettre d'obtenir de réelles avancées sur ce sujet ô combien conflictuel.



Une organisation stable nécessite un service cohérent et des moyens adaptés.

Les ADC d'Hexafret ont besoin de visibilité, de repos garantis, de plannings lisibles et de conditions de travail compatibles avec la vigilance indispensable à l'exercice de leurs métiers. La CGT continuera à porter ces exigences, à organiser les remontées du terrain et à construire des propositions réalistes, comme cela avait été fait en instance territoriale ELS où une solution crédible de stabilisation avait été présentée.

Aujourd'hui, une première victoire a été obtenue. Elle montre que rien n'est jamais perdu lorsque les agents et leurs représentants refusent de laisser passer l'inacceptable. La CGT poursuivra ce travail jusqu'à l'obtention d'un service annuel réellement protecteur, construit avec celles et ceux qui vivent les métiers au quotidien.

